

ASSEMBLÉE NATIONALE11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° I-1954**

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 25

À la première phrase de l'alinéa 24, substituer à la référence :

« 2° »

la référence :

« 1° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.